

**CONSEIL D'ETAT**

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral  
Guy Parmelin  
Président de la Confédération  
Chef du Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche (DEFR)  
Palais fédéral est  
3003 Berne

*Envoi électronique en formats Word et PDF à  
wp-sekretariat@seco.admin.ch*

Réf. : 26\_COU\_3146

Lausanne, le 26 août 2026

**Consultation fédérale (CE) Modification de l'ordonnance automobile et de l'ordonnance sur l'indication des prix**

Monsieur le Président,

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud vous remercie de lui avoir soumis l'objet précité pour consultation et a l'honneur de vous adresser sa prise de position.

De manière générale, le Conseil d'Etat est favorable aux modifications proposées.

La modification envisagée de l'Ordonnance automobile (OAVAuto) clarifie la situation juridique en vigueur en précisant que les délais de résiliation prévus à l'article 8, al. 1 OAVAuto s'appliquent également aux contrats d'agence entre les fournisseurs de véhicules automobiles et les tiers relatifs à la distribution de véhicules neufs et de pièces de rechange, ainsi qu'à la fourniture de services de réparation et d'entretien, même si les risques financiers ou commerciaux assumés par les tiers sont insignifiants. Cette modification accroît ainsi la sécurité juridique et la protection des garagistes liés par un contrat d'agence avec un fournisseur.

La modification de l'Ordonnance sur l'indication des prix (OIP) paraît bienvenue dans la mesure où elle renforce la transparence des sociétés de *leasing* liées à des constructeurs automobiles. Elle améliore également la comparabilité des prix de ces offres et ce, dès la phase de la publicité. Les consommateurs pourront ainsi effectuer des choix de manière plus éclairée grâce à une qualité de l'information renforcée.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente détermination, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT  
LE CHANCELIER.



Michel Staffoni

**Copies**

- Office des affaires extérieures (OAE)
- Secrétariat général du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (SG-DEIEP)

- Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)